

Le groupement composé d'[EIFFAGE](#) et d'[APRR](#) / **T** : 03.80.77.67.00 (siège à Saint Apollinaire) a été désigné comme concessionnaire pressenti unique par Elisabeth Borne, ministre des Transports, dans le cadre de la mise en deux fois deux voies de la RCEA, la Route Centre-Europe Atlantique. L'APRR est déjà concessionnaire de l'A6 et de l'A71. 5 groupements avaient été autorisés à déposer des offres sur le projet. Les deux meilleurs candidats ont été priés d'améliorer leurs offres de premier tour. L'Etat entre maintenant en négociations avec le groupement retenu pour finaliser le projet de contrat de concession. Il sera ensuite soumis à l'Arafer et au Conseil d'Etat. Il n'y aura pas de subvention d'équilibre de la part de l'Etat dans cette concession. www.aprr.fr / www.eiffage.com